

Prévention des risques d'infestation au sein des établissements patrimoniaux

Objectifs :

Cette formation a pour objectif d'exposer les stratégies intégrées pour prévenir et minimiser les risques d'infestation et de prolifération des insectes nuisibles du patrimoine. Elle développera les mesures préventives de surveillance et de lutte ainsi que les traitements curatifs adéquats aux biens culturels, comme l'anoxie, la congélation et la chaleur. Le but est de pouvoir associer et coordonner au mieux ces actions sur l'environnement, les collections, les pratiques et les nuisibles dans un contexte économique donné.

Public :

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels de la conservation-restauration, de la conservation préventive, de la conservation et de la régie.

Programme :

La formation s'articule sur deux jours.

Jour 1

- Connaissance des facteurs d'infestation et des sensibilités des collections vis-à-vis des différentes espèces.
- Illustration des causes de dégradation et impact des nuisibles sur les collections, les personnes et les sites.
- Les insectes : morphologie des insectes, régime alimentaire, reproduction.
- Les techniques de veille et de surveillance des infestations.
- Les traitements préventifs et curatifs, avantages et limites.

Jour 2

Protocoles d'intervention et travaux pratiques de désinsectisation avec l'anoxie, traitement chimique, congélation.

Agnoko-Michelle GUNN

Responsable du pôle conservation préventive, Centre des monuments nationaux
Docteur en chimie, diplômée du Master de conservation préventive, spécialisée sur les traitements anoxie et les techniques de lutte intégrée au sein des demeures historiques.

Grazia NICOSIA

Conseiller en conservation préventive, DRC-SCP, Musée du Louvre
Conservateur-restaurateur de peinture, diplômée du Master de conservation préventive, spécialisée sur les techniques et les traitements de lutte intégrée contre les infestations.

Retourner le volet suivant à l'adresse :
ARAAFU – Mme Blind
21 rue d'Annam, 75020 Paris
ou : camille@araafu.com

- Inscription définitive après réception du paiement et confirmation de la part de l'ARAAFU.
- Date limite d'inscription : 20 septembre 2017.
- Le nombre de stagiaires est limité à 15.

Attention : en raison des congés du secrétariat, les demandes de devis et inscriptions seront traitées avant le 25 août ou après le 20 septembre.

Remboursement limité à 50 % en cas de désistement à moins d'un mois du stage. Le stage est dû dans sa totalité en cas d'annulation à moins d'une semaine du début de la formation.

Merci de compléter précisément le formulaire ci-dessous

Nom.....

Prénom.....

Vous êtes : salarié indépendant / particulier

Institution.....

Profession.....

Spécialité.....

Adresse Personnelle Professionnelle

.....

.....

Téléphone :Fax :

Courriel :

Institutions : remplir le verso de ce bulletin

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ARAAFU, d'un montant de :

Membre ARAAFU..... 360 euros

Non-membre..... 480 euros

Signature :

Paielement par une institution

Signature du responsable et tampon de l'institution obligatoire en guise de garantie de paiement :

- Institution :
- Délai de paiement garanti :
- Pièces demandées par l'institution :
 - Convention de stage (envoyer un modèle si besoin)
 - Devis
 - Autre :
- Personne à contacter : nom, téléphone, adresse :
.....
- Adresse de facturation :

Paielement par virement bancaire :
Société Générale, agence Paris St-Blaise
58 rue Saint-Blaise, 75020 Paris
Compte 30003 03703 00050107320 89
Paielement européen :
Code IBAN :
FR76 30003 03703 00050107320 89
Code BIC : SOGEFRPP

ATTENTION : il est indispensable, en cas de paiement par virement, de faire apparaître la mention « **Stage Insectes 2017** ».

Dates et heures :

2 journées, jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2017.
Horaires : 9h30-13h et 14h-18h00

Lieu :

Association AGECA
177 rue de Charonne, 75011 Paris.

Prix :

Membre ARAAFU..... 360 euros
Non membre..... 480 euros

Renseignements :

- Informations sur le stage :
Marie-Anne Loeper-Attia
06 15 15 94 94 - loeperattia@orange.fr
- Inscription et règlement :
Camille-Frédérique Blind
Tél. : 06 95 129 222 - camille@araafu.com

Renseignements pour la prise en charge :

- FIFPL (professions libérales)
01 55 80 50 15
ou <http://www.fifpl.fr>
- FAF (Fond d'assurance formation) de votre CRMA régionale (artisans)

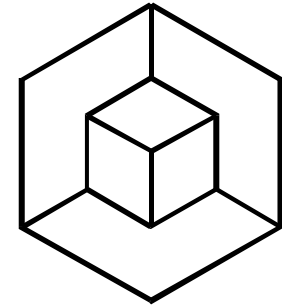
SIRET : 383 018 397 00018
Numéro d'immatriculation de l'ARAAFU
comme organisme de formation : 11752436275

Siège social : 3 rue Michelet, 75005 Paris
(merci de ne pas envoyer de courrier à cette adresse)

ARAAFU

Association des Restaurateurs d'Art et
d'Archéologie de Formation Universitaire

Formation
Continue



Stage pratique et théorique

**Prévention des risques
d'infestation au sein des
établissements patrimoniaux**

Paris
Jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2017